



**Jean-Loup CUISINIEZ**

« **La question des langues dans l'entreprise est porteuse de lourds enjeux économiques et sociétaux. Le "tout anglais" a un impact direct sur la vie des salariés, créant confusions, malentendus, insécurité, stress, discrimination, exclusion** ». Jean-Loup Cuisiniez revendique une diversité linguistique respectueuse des cultures et des hommes, dans l'entreprise, mais aussi au sein de l'Union européenne». « *Pas question pour Cuisiniez de réduire sa préoccupation à la gêne des salariés devant penser et travailler en anglais. C'est un combat beaucoup plus large qu'il mène pour le lien social et la culture.* » (*Le Nouvel Observateur*, 24 avril 2008.)

**Jean-Loup CUISINIEZ** est français, **syndicaliste, salarié d'Axa Assistance en France, membre fondateur de la Commission de terminologie de l'entreprise**. Il est polyglotte. Après un cursus scolaire latin/grec, il a appris des langues étrangères en travaillant un an en Espagne, un an en Allemagne et deux ans au Portugal. Des circonstances particulières l'ont conduit à apprendre le japonais et le russe et à faire de l'alphabétisation auprès des migrants. Dix ans d'action sur la question linguistique dans le monde du travail lui valent d'être consulté partout en Europe. Il est chevalier des Arts et des Lettres.



**Margaretha MAZURA**

Docteur en droit de l'université de Vienne, diplômé du Collège de l'Europe de Bruges. Depuis 1993, elle travaille en tant qu'expert pour l'Union européenne à Bruxelles, spécialisé dans l'information sur les enjeux de société. En 1997, elle a été nommée secrétaire générale adjointe de l'EMF (European Multimedia Forum, Forum européen multimédia) – forum européen de l'e-excellence –, et en est la secrétaire générale depuis 2007. Elle représente l'EMF dans le monde entier et lance des projets de financement de l'UE, dans lesquels elle prend souvent une part active. Margaretha Mazura a une grande expérience de la restructuration innovante des entreprises et de la réalisation efficace des stratégies d'affaires et de communication. Elle est membre du Conseil de TermNet (réseau internet de terminologie) et membre d'honneur de l'ADI (Asociación de Derecho e Informática, Association informatique et loi) du Chili.

**Margaretha Mazura** est autrichienne. **Membre du comité de pilotage de la « plate-forme des affaires pour le multilinguisme » de la Commission européenne**. Elle s'intéresse particulièrement à la réalité multilingue des PME dans le secteur des *technologies de l'information et de la communication* (TIC). Elle travaille dans quatre langues.



**Jacques SPELKENS**

« Une entreprise responsable et citoyenne se doit de favoriser en son sein et dans son environnement la cohésion sociale. Celle-ci passe entre autres par la reconnaissance des langues et la facilitation de leur usage, ainsi que des cultures qu'elles représentent. Le monde est pluriel et le monde des entreprises doit le devenir davantage par l'inclusion de compétences aux accents différents, enrichissant le savoir-être et les savoir-faire de tous. Connaître (et pratiquer) plusieurs langues, c'est découvrir (et apprécier) plusieurs mondes. Nos sociétés s'ouvrent petit à petit, aidons-les en faisant la promotion de la multiplicité linguistique à tous les échelons. »

**Jacques SPELKENS** est belge, entrepreneur, coordinateur de la **Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) pour les sociétés du Groupe Suez** : actuellement et à ce titre, fortement impliqué dans la diversité interculturelle et l'inclusion au sein du monde de l'entreprise de populations aux origines diverses. Jacques Spelkens est agrégé de philosophie et philologue.



**Claude TRUCHOT**

« Dans le contexte internationalisé où elles évoluent, les entreprises sont inévitablement confrontées à des questions de langues. Leur traitement de ces questions est très variable. Il est le plus souvent implicite ou circonstanciel, mais il peut relever aussi de politiques linguistiques, c'est-à-dire d'une gestion planifiée de ces questions et sur des principes, objectifs ou références généralement adoptés par une organisation chaque fois qu'elle est confrontée à ces questions de langues. L'entreprise effectue des choix entre plusieurs types de langues : celles de chaque pays où elle est implantée, sa langue d'origine, et l'anglais véhiculaire. La répartition des fonctions langagières entre ces langues est très variable, et dépend de facteurs économiques, politiques, sociaux, idéologiques. »

**Claude TRUCHOT** est français, **professeur émérite de l'université de Strasbourg. Sociolinguiste**, il est aussi expert en politique linguistique auprès de diverses institutions, dont le Conseil de l'Europe, et d'associations comme l'Observatoire européen du plurilinguisme et le CIEBP (Centre d'information sur l'éducation bilingue et plurilingue).

Parmi ses ouvrages récents, citons : – *Europe : l'enjeu linguistique* (Paris, La Documentation française, 2008). – (Dir), *Language choices in European companies / Sprachwahl in europäischen Unternehmen / Choix linguistiques dans les entreprises en Europe* (*Sociolinguistica*, volume 23/2009, Berlin : De Gruyter).